

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Le plan social de Voumard Machines est adopté à l'unanimité

Les dirigeants de Voumard Machines C.O. Sàrl et le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel sont heureux d'annoncer que le plan social a été adopté par l'ensemble des employés.

Après l'annonce le 13 août 2010 de la restructuration de Voumard et de l'ouverture de négociations en vue d'un plan social, la direction de l'entreprise a immédiatement mis à disposition une enveloppe de 2,2 millions de francs à répartir équitablement entre les employés. A la charge du syndicat Unia qui représentait les employés et de la Commission du personnel de déterminer la méthode et les critères de distribution.

La direction de Voumard est très heureuse de l'excellent climat qui a régné pendant les négociations, tant avec le syndicat Unia qu'avec la commission du personnel et les autorités cantonales, menant à l'adoption du plan social.

Suite aux contacts qu'il a eus avec les différents acteurs du dossier, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef suppléant du Département de l'économie (DEC), se réjouit qu'une solution, pour laquelle il a œuvré, ait été trouvée concernant l'élaboration d'un plan social. Ce dernier est le fruit de fructueuses négociations entre les partenaires sociaux.

Pour rappel, depuis l'annonce de la fermeture probable de l'entreprise Voumard en juillet 2010, confirmée en août par la direction, le DEC a tout mis en œuvre afin de trouver des solutions favorables, allant de la prise en charge au niveau de l'assurance-chômage des employés à la promotion du site de l'entreprise, en passant par le soutien à la recherche de locaux pour la mise en place d'une structure de service après-vente dans le canton. Les contacts se poursuivent dans ce sens, respectivement pour faciliter tout projet de développement futur du site.

Aujourd'hui, une étape importante a été franchie avec la signature du plan social.

Voumard souhaite maintenir une présence à Neuchâtel sous la forme d'un service de vente et d'après-vente et sont confiants quant à l'avenir des produits Voumard.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef suppléant du DEC, tél. 032 889 69 00.

David Celli, vice-président du groupe Novellus Systems, directeur opérationnel de Voumard, david.celli@novellus.com.

Neuchâtel, le 5 novembre 2010